



Constructeur en retard (10 mois de retard)

Par **Facher**, le **20/07/2018** à **01:48**

Bonjour,

Je vous contacte pour un problème avec notre constructeur de maisons individuelles.

Nous avons signé un CCMI en juillet 2015 pour une livraison le 10 septembre 2017 et à aujourd'hui nous n'avons toujours pas réceptionné notre maison.

Je voulais voir avec vous les suites à donner à cette situation.